

LE METALANGAGE COMME MECANISME AUTOREGULATEUR DU DISCOURS ROMANESQUE AFRICAIN

Résumé

La présente étude s'inscrit dans la thématique du "langage parlant du langage"¹, celui que sustentent les écritures romanesques africaines dont l'esthétique s'articule autour de la question centrale du pouvoir de fascination du discours sur le langage. "Les unités métalinguistiques réflexives"² constituent ainsi la première mise en place du métalangage. La réflexion, cependant, ne s'en tient pas là. Elle va plus loin en restituant la sémantacité de l'énoncé par le moyen de la redondance, des lois d'informativité et d'exhaustivité. Cette contribution, en définitive, renseigne au maximum le destinataire en lui faisant comprendre une question, un fait. Le métalangage devient alors un autorégulateur de l'énonciation romanesque.

Mots clés : langage, métalangage, mécanisme autorégulateur, unités métalinguistiques réflexives, redondance, lois d'informativité et d'exhaustivité

Abstract

The present study joins in the theme of the language speaking about the language, the one that take sustenance the African romantic writings the esthetics of which articulates around the central question of the power of fascination of the speech on the language. The reflexive metalinguistic units so constitutes the first implementation of the metalanguage. The reflection, however, is not held there. It goes farther by restoring the semanticity of the statement by means of the redundancy, of informativeness and exhaustiveness laws. This contribution, after all, informs at the most the addressee by making him understand a question, a fact. The metalanguage becomes then an autoregulator of the romantic statement.

Key words: language, metalanguage, self-regulating mechanism, reflexive metalinguistic units, redundancy, informativeness and exhaustiveness laws

¹- La technicité de la notion de métalangage requiert l'utilisation de termes spécifiques. L'expression "langage parlant du langage" signifie le langage qui se prend lui-même pour objet, c'est-à-dire réapparaît sous une modalité où il n'a rien à dire que soi. C'est nous qui soulignons.

²- Il faut entendre par "unités métalinguistiques réflexives" le retour opéré par des parties du langage ou discours sur elles-mêmes en vue d'un développement plus net et d'une maîtrise plus grande de leurs processus. Dans les œuvres romanesques étudiées, ce mode de fonctionnement du métalangage se justifie, entre autres, par des emplois synonymiques, circonlocutionnels, désignatifs, voire dénominatifs. L'acte qui consiste à expliquer ou encore à opter pour un langage de dépassement implique nécessairement une activité métalinguistique.

Introduction

Le langage s'affecte par définition une fonction métalinguistique, autrement dit, le langage est parfois employé pour parler du langage. Le discours du linguiste, du traducteur, du sémioticien de la langue, etc., en est le meilleur exemple. Chaque locuteur, néanmoins, quel que soit son propos, recourt nécessairement à cette fonction métalinguistique lorsque des commentaires sur le dire sont indispensables à l'intelligence de la communication, notamment lorsqu'il s'agit d'ajuster le discours à ce qu'il est censé désigner et signifier, (entre autres pour rappeler, apprendre, expliquer, répéter ou même désambigüiser).

L'ajustement ou l'accommodation correcte d'une langue n'est possible qu'en tenant compte des bons offices du métalangage, tel que défini par (Débove, 1997 : 344) comme :

« Tout discours, oral ou écrit, qui a pour thème le langage, dont le signifié dénotatif est le langage lui-même et ce qu'on en dit [...]. Nous appelons le premier langage, "langage objet", et le second "métalangage" ».

Cette dominante métalinguistique investit le champ romanesque africain actuel et répond aux interrogations suivantes : la maîtrise optimale du métalangage ne nécessiterait-elle pas une approche plurielle ? Comment ce procédé discursif informe-t-il une réflexivité observable dans la pratique romanesque africaine ? Par quels mécanismes opératoires le dire s'institue, s'établit pour qu'on puisse parler de la performance du métalangage ?

La linguistique générale et la sémiotique du langage semblent pertinentes pour apporter des réponses appropriées. Pour ce faire, il importe d'examiner la notion de métalangage selon l'entendement de quelques théoriciens et spécialistes, de faire percevoir sa dynamique et son tour de force.

1. Considérations générales sur le métalangage : la position de Josette Rey-Débove

Même si le métalangage semble, *a priori*, se comprendre à partir de sa simple structure morphologique, il n'en demeure pas moins que la maîtrise du concept réside mieux dans le jeu des approches différentielles.

(Jakobson, 1973) parle de la fonction métalinguistique du langage qu'il définit comme « un discours à propos du discours, un retour sur le code qui permet aux interlocuteurs au moyen de synonymes, circonlocutions et paraphrases » de résoudre un problème de communication. Cette fonction permet au locuteur / auditeur de revenir sur le code ; à travers ce même code, pour clarifier, simplifier, expliquer, répéter, réajuster. Ces actes ne se déclencheront que si la langue pose un problème d'encodage ou de décodage du message. Il s'agit d'une réflexivité que la langue exerce sur ses propres mécanismes de structuration (phonologique, syntaxique, sémantique).

(Barthes, 1964), pour sa part, oppose le métalangage à la connotation et le définit comme étant : « un système dont le plan du contenu est constitué lui-même par un système de signification ; les cas courants de connotation seront évidemment constitués par les systèmes complexes dont le langage articulé forme le premier système. (C'est par exemple le cas de la littérature.) »

Quant à (Benveniste, 1995), il pense qu'« On peut construire des langues sur des langues, ce qu'on appelle des métalangues, des langues qui servent à décrire une langue, dont c'est la seule et unique fonction ». Cette métalangue, selon lui, peut être « à son tour décrite dans une langue "formalisée" en symboles logiques » (Idem). Dans ses définitions proposées, la notion de métalangage n'est nullement évoquée. L'auteur pourrait considérer les deux termes comme équivalents.

D'autres comme Algirdas Julien Greimas cité par (Débove, 1997) s'intéressent au métalangage du seul point de vue épistémologique, en tant que système axiomatisé permettant la description du langage par le linguiste, et non en tant que type de discours qui se manifeste dans les situations les

plus familières. La plupart, enfin, écartent *a priori* une notion dont l'expression évoque plus volontiers, dans le contexte des "lettres", la métaphysique que la métamathématique.

Cependant, le problème est plus complexe, et le métalangage formalisé n'est pas, épistémologiquement, dans la situation de la métalogue et de la métamathématique. Celles-ci, en effet, rendent compte d'un langage artificiel qui lui-même s'appuie sur le langage naturel, alors que le métalangage formalisé rend compte directement du langage naturel.

La linguistique est donc, dans la hiérarchie des langages formalisés, un langage formalisé premier, qui appelle forcément un langage formalisé second pour en vérifier la connaissance. Or, (Débove, 1997) est formelle : « il n'existe rien de tel ; c'est le discours naturel qui est chargé de rendre compte du langage formalisé (métamétalangage) ». D'où son inclination pour le métalangage naturel. Ce métalangage, dit-elle,

« intervient à la fois en métalogue et en linguistique non formalisée, ceci de manière traditionnelle, mais encore et toujours depuis le XIX^e siècle, en dépit du progrès dans l'axiomatisation et la formalisation des sciences. Le métalangage non formalisé peut se vouloir scientifique tant en métalogue qu'en linguistique. Or comme il n'est rien d'autre que le langage ordinaire qui se réalise dans une langue donnée, on est contraint de lui appliquer les mêmes procédures d'analyse que celles qu'on utilise pour le langage qui parle du monde. Et finalement, le langage naturel servant de base tant à la logistique et à la métalogue qu'au métalangage, formalisé ou non, il semble indispensable d'étudier cette fonction du langage naturel par laquelle il peut rendre compte de lui-même. » (Idem)

Ce bref aperçu des questions essentielles qui relèvent, à des degrés divers, du métalangage, élargissent considérablement le champ de réflexion au-delà de la simple description du système métalinguistique d'une langue donnée, qui pourrait être exclusivement l'affaire du linguiste, dit-on. Or, le métalangage naturel n'est rien d'autre que le discours familier quotidien sur le langage, notamment sur la parole de l'Autre. A ce niveau, le rôle du sémioticien s'avère utile puisqu'il étudie les relations qui existent entre systèmes de signes, étude requérant une théorie sémiotique qui, elle-même, englobe la théorie linguistique. Fonctionnant donc en synergie, leur applicabilité sur le discours romanesque africain ne souffre d'aucun doute.

2. Le métalangage comme vecteur de réflexivité de la langue

Dans une étude intitulée *L'activité métalangagière dans Allah n'est pas obligé d'Ahmadou Kourouma*, (Danho, 2014 : 119) écrit :

« Une relation réflexive est une relation dans laquelle tout élément est en relation avec lui-même. En d'autres termes, l'écriture réflexive caractérisant le métalangage est le retour opéré par le langage, ou le discours, sur lui-même en vue d'un développement plus net et d'une maîtrise plus grande de ses processus. »

D'où la déduction que le critique envisage ainsi « le métalangage comme un système d'ordre $n+1$ par rapport à un langage d'ordre n »³.

Des romans comme *La vie et demie* (1979) de Sony Labou Tansi, *Les soleils des indépendances* (1970), *Monnè, outrages et défis* (1990) et *Allah n'est pas obligé* (2000) d'Ahmadou Kourouma, *Les naufragés de l'intelligence* (2000) de Jean Marie Adiaffi, etc., campent la réflexivité du langage.

³. Selon Josette Rey-Débove, n signifie langage primaire tandis que $n+1$ correspond au langage secondaire. Il s'agit, dans la description d'une langue, d'étudier les relations entre deux langages dont l'un n'a pour fonction que de parler de l'autre, de le traduire et de l'explicitier.

2.1. Plurilinguisme et création romanesque : forçage des barrières de l'acceptabilité, montée des emprunts

Le terme plurilinguisme décrit le fait qu'une communauté (ou personne) soit plurilingue, c'est-à-dire qu'elle soit capable de s'exprimer dans plusieurs langues. Les romans africains sont des textes qui "parlent" plusieurs langues, ou à tout le moins des romans qui, dans leur écriture, se posent en mode du dire étranger à la langue primaire L₁ (le français, langue d'expression des auteurs susmentionnés). Ce mode, dans le corpus, renvoie spécifiquement à l'anglais, à l'agni et au malinké.

Chez Jean Marie Adiaffi, Sony Labou Tansi et Ahmadou Kourouma, par exemple, le lecteur découvre une double compétence pour deux langues. Tous s'expriment à volonté en L₁ (le français) ou en L₂ (l'anglais, le malinké, le baoulé ou l'agni). Les trois couples d'énoncés (1), (2) (3) en témoignent la pertinence et la crédibilité:

- 1 « Rappelle-toi ! Never forget » (Adiaffi, 2000 :15)
 « Née de la boue, « Sathanasse City » se métamorphose [...] » (Ibidem : 29)
 « [...] le colonel Green man écouta, balançant continuellement des oui de la tête, avant de lâcher le « compris » final suivi de « your Majesty » (Tansi 1979 : 54)
- 2 « [...] Jean Case devint le patron de la West Construction des Ponts et Bâtiments, Jean Calcium monta la West Research, Jean Chlorure la Continental of Wood and Vegetation. »(Ibidem : 153)
 « Le vieillard gémissait avec tout ce qui lui restait comme force : Monnè ! Monnè ! Intolérable monnè ! Odieux monnè ! Et tomba en syncope. » (Kourouma, 1990 :274)
- 3 « La nouvelle de la mort de L'abbé Yako Joseph, aumônier des exclus, noua le soleil en un linceul de détresse. » (Adiaffi, 2000 : 23)

D'un point de vue lexical, ces énoncés sont inacceptables en L₁, car les mots qui les composent n'appartiennent pas tous au lexique de L₁. Ces constructions langagières évoluent donc dans l'inacceptabilité, laquelle n'a de valeur ici que par le mécanisme de l'emprunt. Déboves'est penchée sur la question dans son ouvrage, *Le métalangage*. Pour elle, en effet,

[...] les processus lexicaux de la néologie et de l'emprunt, se font contre la norme que décrit la théorie. Et si la néologie se développe souvent en accord avec le système (productivité des morphèmes), l'emprunt, en tout cas, s'oppose à la fois à la norme et au système (1997: 282)».

Ces énoncés empruntés aux sources de différentes langues semblent être produits à d'autres fins, celle de vouloir communiquer plus que des phrases monolingues ne pourraient le faire. Mieux, ils sont l'affirmation d'une transtylisation, définie par (Genette, 1982) comme « une réécriture stylistique, une transposition dont la seule fonction est un changement de style ». Adiaffi, Sony et Kourouma jouent « ponctuellement de ce style-outil dans la constitution de l'événement figural propre à leurs œuvres » (Bordas, 2003).

Si les romanciers africains font usage de plusieurs langues, dans leurs créations romanesques, ils n'ignorent pas qu'il existe aussi des lois de l'emprunt qui sont inscrites dans la compétence linguistique d'un décodeur monolingue. L'emprunt insère en discours un mot M₂ de la langue L₂ ou un groupe de mots non lexicalisé de la langue L₂ qui prend valeur de partie de discours de la

langue L₁. Dans le corpus, il a été donné de voir que l'emprunt porte sur les mots lexicaux, rarement sur les mots grammaticaux.

Dans le mécanisme de l'emprunt lexical, la langue primaire ne fait pas toujours bon accueil des mots étrangers, par la fonction de communication : tout mot M₂ de L₂ introduit dans un discours en L₁, l'opacifie, et en empêche le décodage. Si donc, dans une œuvre romanesque, un locuteur bilingue ou plurilingue en L₁ et L₂, veut faire admettre au décodeur monolingue en L₁ un mot M₂, il faut qu'il l'explique dans son discours. La traduction, dont usent certains romanciers africains dans nombre de leurs créations romanesques, esquivent la difficulté par un positionnement dans l'interlangue et l'intralingue.

2.2. Les opérations de traduction intralinguistique et interlinguistique

La traduction consiste à transposer un texte d'une langue à une autre. La formule du linguiste Eugène Albert Nida citée par (Genette, 1982) est donnée à titre illustratif : « Tout ce qui peut être dit dans une langue peut être dit dans une autre langue ». Cette gestion de la traduction peut être envisagée, selon (Rey-Débove, 1997), sous une double entournure interlinguistique et intralinguistique. « Le système intralinguistique, est celui où un discours métalinguistique en langue L₁ parle des items de la langue L₁, où un discours en langue L₂ parle des items de la langue L₂ ». L'exemple ci-contre est de cette nature :

« Il y a eu palabres et lecture du Coran. Pour couper court aux longues palabres on est allés voir l'imam. C'est ainsi qu'on appelle le vieillard à la barbe blanche qui prie devant tout le monde le vendredi, les jours de fêtes et même cinq fois par jour [...] L'imam, dans le village, c'est le marabout à la barbe abondante [...]»(Kourouma, 2000 : 31-32)

Ces propos montrent combien une langue L₁ peut parler de n'importe quel item de L₁ ou de L₂, signifiant ou non. Les items signifiants d'une langue sont des signes appartenant à L₁, L₂ ou des séquences bien formées de ces signes. La nature métalinguistique de ce segment énonciatif ici est décelable par la présence d'un verbe du lexique métalinguistique au moyen duquel on dénomme : *appeler*. La phrase de dénomination est la suivante :

L'imam (X). C'est ainsi qu'on appelle le vieillard à la barbe blanche qui prie devant tout le monde le vendredi, les jours de fêtes et même cinq fois par jour (Y).

Si (Y) s'appelle (X), alors (X) désigne (Y)

La formule donne les énoncés suivants :

Le vieillard à la barbe blanche qui prie devant tout le monde le vendredi, les jours de fêtes et même cinq fois par jour s'appelle *imam* <=> *Imam* désigne le vieillard à la barbe blanche qui prie devant tout le monde le vendredi, les jours de fêtes et même cinq fois par jour

La transformation des phrases métalinguistiques offre une inversion des sémiotiques et entraîne une inégalité de densité métalinguistique, la première phrase "parlant" d'un vieillard, et la seconde d'un mot. L'équivalence logique entre (Y) s'appelle (X) et (X) désigne (Y) correspond à une quasi-synonymie des deux énoncés. La synonymie est fondée sur le caractère de substituabilité des signes. Autrement dit, elle exprime une équivalence de signifiés.

Les verbes *désigner* et (*s'*) *appeler*, ou leurs équivalents – être le nom de, pour le premier, (se) nommer, (se) dénommer, avoir pour nom, pour le second – entraînent régulièrement les marques de l'autonymie.⁴

Le roman africain se positionne aussi dans le système interlinguistique. Selon Débove ce système

⁴-Cette notion est expliquée par Josette Rey-Débove dans son ouvrage *Le métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage* : « l'autonymie signifie tout ce qui est connu du signe signifié. Ceci inclut d'ailleurs des traits non définitionnels (par exemple, l'information sur l'étymologie, qui n'est pas un trait fonctionnel) et toutes sortes de connotations générales », *Op. cit.*, p.111.

« Est celui où un discours métalinguistique en langue L_1 parle des items de la langue L_2, L_3, L_n , un discours en langue L_2 parle des items de la langue L_1, L_3, L_n , etc. Tous les items qui n'appartiennent pas à L_1 , peuvent ainsi apparaître dans le discours de L_1 , sans nuire à son acceptabilité» (1997 : 82).

Par exemple, quand Ahmadou Kourouma convoque un hypotexte africain ou non dans le récit, il se voit obligé de recourir à un commentaire ou une définition qui en traduit véritablement le sens :

« La première réalisation des nazaréens à Soba fut le bureau du commandant. On l'appela le « Kébi », ce qui signifie « les briques », parce qu'il fut le premier bâtiment en brique cuite du pays. Le mot fut adopté par tout le Mandingue et devint en malinké l'appellation des sièges des administrations coloniales» (Kourouma, 1990 :64) « Le petit, un vrai kid (signifie d'après mon Harrap's gamin, gosse) » (Ibidem : 55.) ou « No Taylor No peace » signifie, pas de paix sans Taylor» (Idem : 71).

Visiblement, le système interlinguistique présente les mêmes types d'autonymisation que le système intralinguistique. L'introduction des items étrangers est gravement perturbante pour le système qui est leur hôte. Ce fait s'explique. En réalité, aucune langue n'est mobilisée dans une œuvre pour la seule raison que la langue maternelle de l'énonciateur. L'écrivain, précisément, parce qu'il est écrivain, est contraint d'élire la langue qu'investit son œuvre, une langue qui, de toute façon, ne peut pas être la sienne. En atteste Robin:

« Le travail d'écriture consiste toujours à transformer sa langue en langue étrangère, à convoquer une autre langue dans la langue, langue autre, langue de l'autre, autre langue. On joue toujours de l'écart, de la non-coïncidence, du clivage» (1992 :132).

Au lieu de vivre sa langue sur le modèle de l'immédiateté, l'écrivain africain se la réapproprie par le travail de création. Pourtant, dans bien d'autres configurations de la littérature, ce dernier ne fabrique pas son style à partir de sa langue, mais se voit imposer, quand il veut produire de la littérature, une langue et des codes collectifs appropriés à des genres de textes déterminés. Dans ce cas, il existe des usages spécifiés de la langue, une "langue littéraire", voire une langue autre que la langue d'usage, réservés à la littérature. Maingueneau (2011) ne voit pas en cela un conflit, « bien au contraire, entre énonciation littéraire et soumission à un rituel langagier préétabli, le décalage entre l'écrivain et « sa » langue est en quelque sorte codifié».

3. Le métalangage : l'art de dire ou la performance d'un procédé discursif

Compte tenu du fait qu'aucun langage, défini comme un système clos, ne peut fournir les preuves de sa propre réalisation sans mener à un hermétisme, à une amphibologie, ou encore à une incorrection, un autre langage plus puissant doit rendre compte de la fluidité, de la perméabilité et de la compréhensibilité des énoncés de ce système. Cette obligation revient en propre au métalangage, perçu à la fois comme une autorégulation et le lieu de dire exhaustif.

3.1. Le métalangage comme autorégulateur de l'énonciation romanesque

Le métalangage, remarquait déjà Jakobson (1973) en tant qu'aspect du comportement verbal, constitue un problème linguistique, c'est-à-dire qu'en fait la théorie du langage est obligée d'étudier ses propres fondements et aussi ses conséquences certaines, les sémiotiques connotatives et les métasémiologies. Le langage, lui-même employé pour parler du langage, possède donc réellement une fonction métalinguistique. Ne le constate-t-on pas quand, dans l'énonciation romanesque, l'énonciateur est obligé de commenter les dires du locuteur, notamment dans les cas de désignation et de signification ? Cet exemple est plus qu'édifiant :

« Me voilà présenté en six points pas un de plus en chair et en os avec en plume ma façon incorrecte et insolente de parler. (Ce n'est pas en plume qu'il faut dire mais en prime. Il faut expliquer en prime aux nègres noirs africains indigènes qui ne

comprennent rien à rien. D'après Larousse, en prime signifie ce qu'on dit en plus, en rab). » (Kourouma, 2000 : 12)

Le métalangage naturel est donc le discours familier sur le langage comme le rappelait déjà Josette Rey-Débove, et spécialement ici, « l'inscripteur »⁵ rectifie la parole de l'autre, celle du personnage principal, Birahima. En parlant de la langue à laquelle il appartient, il joue un rôle autorégulateur de suppression des ambiguïtés, confusions et incorrections lexicales, car comme le dit si bien Gombert (1990) « Une chose est de traiter le langage de façon adéquate en compréhension et en production, autre chose est de pouvoir adopter une attitude réflexive sur les objets langagiers et leur manipulation».

En plus de sa capacité à lever les ambiguïtés dans le roman, la langue sert de matrice sémiotique. Elle permet d'interpréter symboliquement ou métaphoriquement certains lexèmes ou phrases qui restent dépourvu(e)s d'équivalence et, donc, incapables d'exercer une quelconque activité réflexive sur leur contenu. Benveniste renchérit :

« La langue est l'organisation sémiotique par excellence. Elle donne l'idée de ce qu'est une fonction de signe, et elle est seule à en offrir la formule exemplaire. De là vient qu'elle peut seule conférer et confère effectivement à d'autres ensembles la qualité de systèmes signifiants en les informant de la relation de signe. Il y a donc un modelage sémiotique que la langue exerce et dont on ne conçoit pas qu'il existe ailleurs que dans la langue» (1995 : 60).

Les soleils des indépendances donne de voir ce travail de modelage. L'analyse va porter sur certaines « manifestations corporelles internes présentées comme des sensations vécues par le sujet, et pour lesquelles il n'existe pas de garanties objectives que la description qui en est faite rend compte d'un phénomène réel » (Lezou, 2002).

Chaque culture, chaque langue développe ainsi ces propres conventions symboliques sur ce plan, et il sera intéressant de voir si Ahmadou Kourouma, auteur malinké qui s'exprime en français, se rattache plutôt à la symbolique corporelle malinké ou à la symbolique corporelle de la culture francophone. Dans le roman, certaines expressions métaphoriques renvoient à un code culturel malinké, comme dans la phrase suivante : « le négoce et la guerre étaient à la fois ses deux pieds, ses deux yeux, ses oreilles et ses reins» (*Kourouma, 1970 :21*).

Cette phrase signifie : « le négoce et la guerre étaient sa vie ». Ces organes (pieds, yeux, oreilles, reins) sont considérés comme siège symbolique d'éléments vitaux (équilibre, vue, ouïe, forces). D'autres, en revanche, indiquent un code universel, à l'exemple de la phrase : « [...], du Togobala qu'il avait dans le cœur.» (Ibidem : 105). Elle veut dire : « Togobala qu'il chérissait, qu'il aimait, qui lui était cher » ; le cœur est universellement reconnu comme le siège des émotions, des sentiments.

En somme, l'auteur utilise volontiers son code culturel lorsqu'il s'agit d'exprimer des phénomènes complexes. Ceci démontre au moins deux faits : les limites qu'impose la langue française dans la création littéraire, la volonté de Kourouma d'atteindre le lecteur universel. Il se sert alors d'un métalangage soit pour expliciter l'univers malinké, soit pour expliciter l'univers occidental. Son rôle autorégulateur de gestion des codes est ainsi établi, mais ne s'arrête pas là.

3.2. Le métalangage et la loi d'exhaustivité : ne pas faire le lit à l'opacité

Pour mieux appréhender ce point de l'étude, on tiendra compte *a priori* de cette observation de Kerbrat:

⁵- Ce mot nouveau est bien expliqué par Dominique Maingueneau dans son ouvrage, *Le discours littéraire, paratopie et scène d'énonciation* : « Quant au néologisme « inscripteur », il subsume à la fois les formes de subjectivité énonciative de la scène de parole impliquée par le texte (ce que nous appelons « scénographie ») et la scène qu'impose le genre de discours : romancier, dramaturge, nouvelliste...L' « inscripteur » est en effet à la fois énonciateur d'un texte particulier et, qu'il le veuille ou non, le ministre de l'Institution littéraire qui donne sens aux contrats impliqués par les scènes génériques et s'en porte garant. », *Op. cit.*, pp.107-108.

« Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis : en tant qu'elle énonce qu'une contribution requiert toujours un minimum d'information, la maxime de quantité recouvre la loi d'informativité. Mais elle dit plus : qu'un énoncé doit fournir l'information pertinente *maximale*. On peut donc considérer que cette maxime gricéenne subsume les deux lois de discours dites

- d'informativité : un énoncé ne doit pas être informationnellement vide,
- et d'exhaustivité : « Cette loi exige que le locuteur donne, sur le thème, [le sujet, le fait, l'objet] dont il parle, les renseignements les plus forts qu'il possède, et qui sont susceptibles d'intéresser le destinataire » (1998 : 214).

Il est donc une évidence que l'inscripteur tient compte de ce principe conversationnel dans les créations romanesques. A lire *Les naufragés de l'intelligence*, *Allah n'est pas obligé*, etc., l'on voit bien comment la loi d'exhaustivité permet, par exemple, d'expliquer certains lexèmes, dont l'emploi est soumis à des exigences narratives, dans la mesure où ils sont moins informatifs que leurs hyponymes. L'extrait ci-contre en est une illustration :

« Elle s'est installée dans la savane lumineuse. Sa cité qui flotte au sommet de la montagne de Tanguelan, tel un village lacustre, est baptisée Gnamisounankro, terre de Gnamien (Dieu) et de l'Homme libéré (Sounan), terre de travail, d'effort, de semence et de moisson. Terre où tous les paumés de la vie moderne peuvent venir prendre des forces spirituelles, une harmonie spirituelle nouvelle, peuvent venir pour retrouver les racines de la grande foi africaine » (Adiaffi, 2000 : 89).

La loi d'exhaustivité ici prend en charge la définition du signe « Sounan », où les signifiés qui y sont rattachés sont des périphrases synonymiques. Le recours nécessaire au style périphrastique permet à l'énonciateur de fournir le maximum d'information sur un sujet dont il a la pleine connaissance. Le principe de clarté doit, par exemple, être scrupuleusement observé par tout scripteur, désireux de se faire comprendre. Aucune ambiguïté, aucune équivoque ne doit exister dans une situation d'énonciation. La translucidité, la transparence absolue est un impératif qui joue d'ailleurs pour tous les styles, y compris le style littéraire. Kerbrat (1998) dira à cet effet : « Rien n'est plus ridicule et exaspérant que le galimatias prétentieux et hermétique qui oblige le lecteur à un effort cruel de traduction pour ne découvrir là-dessous qu'une suite d'idées banales et sinon même infantiles. »

Ailleurs dans *Monnè, outrages et défis*, la loi d'exhaustivité autorise la redondance⁶ et la prolixité, dans les dires du locuteur pour mieux se faire comprendre de l'allocutaire. Le roi de Soba, Djigui Keita, n'a pas dérogé à la règle ; il s'est cru en devoir de répondre au défi, en prince légitime, quand l'interprète Soumaré, l'envoyé du capitaine Blanc, lui a demandé : « *Contre qui bâtissez-vous ce tata ?* » Courageusement, il a déclaré :

« **Dis** au Blanc que c'est contre eux, Nazaras, incirconcis, que nous bâtissons ce tata. **Annonce** que je suis un Keita, un authentique totem hippopotame, un musulman, un croyant qui mourra plutôt que de vivre dans l'irréligion. **Explique** que je suis un allié, un ami, un frère de l'Almamy qui sur tous les fronts les a vaincus. Présente celui – il désigna du doigt le messager –, son nom est Diabaté. **Traduis** que Diabaté est le plus grand griot de l'Almamy. **Affirme** que Samory me l'a envoyé pour achever la construction du plus grand tata du monde. **Répète** au Blanc que c'est par trahison que vous avez violé la ville de Soba. **Rapporte** que je le défie ; le défis trois fois. **Adjure**-le qu'en mâle dont l'entrejambes est sexué avec du rigide, il consente un instant à repasser la colline Kouroufi ; qu'il nous laisse le

⁶ Le discours, pour être sémantique, dans les langues naturelles, doit manifester une certaine redondance du contenu ; il faut donc envisager, si l'expression devient contenu, que la redondance de la forme est nécessaire à la sémantique du texte. Tout comme dans le discours ordinaire, familier, la répétition du signifié ou des règles sélectives des mots (engendrement d'un champ sémantique) permet la compréhension de l'énoncé. C'est nous qui soulignons.

temps de nous poster. Je fais le serment sur la tombe des aïeux. Nous les vaincrons malgré leurs canons. **Redis, redis** encore qu'Allah des croyants n'acceptera pas que la victoire finale reste aux incroyants » (Kourouma, 1990 : 35).

Dans ce contexte, un fait attire l'attention de l'analyste : l'utilisation abondante et significative des verbes, des « mots métalinguistiques de haute fréquence »⁷ comme :

- Dire : transmettre une information, faire entendre au moyen de la parole, annoncer, rapporter...
- Annoncer : faire savoir quelque chose, dire, prédire, informer, donner connaissance de, faire connaître par avance...
- Expliquer : faire comprendre une question, faire connaître sa pensée, faire savoir, développer en détail, élucider...
- Traduire : signifier, exprimer par des moyens divers...
- Affirmer : soutenir qu'une chose est vraie, attester, proclamer haut et fort...
- Répéter : dire (ce qu'on a déjà dit ou ce qu'un autre a dit), dire ou faire plusieurs fois (quelque chose) pour mieux le savoir...
- Rapporter : faire le compte rendu de, redire, citer...
- Adjurer : conjurer quelqu'un de faire quelque chose, prier quelqu'un instamment...
- Redire : répéter (ce qu'on a appris de quelqu'un), dire plusieurs fois...

Il est utile de faire remarquer que tous ces verbes employés par le locuteur ont la polyvalence de dire, donc des verbes de parole. Leur fonction essentielle est de créer un sémantisme d'ordre $n+1$, capable de dire ce qui est au-dessous du seuil du dicible dans le sémantisme du langage d'ordre n . Par exemple, les renseignements et faits (le courage des Keita, la forte alliance avec Samory Touré, la croyance en Allah, le Dieu des musulmans) que le roi de Soba, Djigui Keita, demande à l'interprète Soumaré de rapporter au capitaine Blanc sont de cette nature.

Tout comme la loi d'exhaustivité, le métalangage dit tout ce qui est utile, sans rien omettre : il dit simplement que l'on doit, sur un objet discursif donné, fournir le maximum d'informations afin de lever les ambiguïtés.

Conclusion

Cette étude est une illustration de la dynamique et de la compétitivité du métalangage. L'autorité du discours sur le langage, perceptible dans les romans africains, tels que *La vie et demie*, *Les soleils des indépendances*, *Monnè*, *outrages et défis*, *Allah n'est pas obligé*, *Les naufragés de l'intelligence*, procède des unités métalinguistiques réflexives qui impliquent des énoncés sur eux-mêmes et/ou sur l'entourage syntagmatique de leurs occurrences.

La construction d'un discours sur le langage doit sa performance à la mise en marche de formidables et puissantes lois de discours dites d'informativité et d'exhaustivité. Le métalangage joue, dans l'énonciation romanesque, un rôle autorégulateur, en permettant le partage des codes et en levant les ambiguïtés.

⁷- Selon Josette Rey-Débove, un mot métalinguistique est un mot qui, à quelque degré, enferme la notion de langage dans son signifié. Il « a un sémantisme langagier illimité. Il est apte à désigner et à signifier n'importe quel langage, unité de langage, fait ou situation de langage, n'importe quelle relation langagière de la langue L_1 à laquelle il appartient... », p.30.

Références bibliographiques

- Adiaffi, J. M. (2000). *Les naufragés de l'intelligence*. Abidjan : CEDA.
- Barthes, R. (1964). Eléments de sémiologie. In *Communications*, 4. Recherches Sémiologiques. p.130. doi : 10.3406 / comm.1964.1029 url: /web/revues/home/ prescript/article/comm_0588-8018_1964_num_4_1_1029. Consulté le vendredi 1/06/ 2018.
- Benveniste, E. (1995). *Problèmes de linguistique générale*. Tunis : Cérès Editions.
- Bordas, E. (2003). *Balzac, Discours et détours. Pour une stylistique de l'énonciation romanesque*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Dago, L. G. (2002). Le corps romanesque comme lieu symbolique et métaphorique. In *Sémiologie du corps romanesque dans Les soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma*. Abidjan : Editions Universitaires de Côte d'Ivoire, 61-78.
- Danho, Y. V. (2014). L'activité métalangagière dans *Allah n'est pas obligé d'Ahmadou Kourouma* », in *Imo-Irikissi*, Vol.6, N° 2, 2^e Semestre , FLASH-UAC, 117-125.
- Genette, G.(1982). *Palimpsestes. La littérature au second degré*. Paris: Seuil.
- Gombert, J. E. (1990). *Le développement métalinguistique*. Paris: P.U.F.
- Jakobson, R. (1973). *Essais de linguistique générale*, Tome 1& 2. Paris: Les éditions de minuit.
- Kerbrat-O, C. (1998). *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kourouma, A. (1970). *Les soleils des indépendances*. Paris : Seuil.
- Kourouma, A. (1990). *Monnè, outrages et défis*. Paris : Seuil.
- Kourouma, A. (2000). *Allah n'est pas obligé*. Paris : Seuil.
- Maingueneau, D. (2011). *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin.
- Rey-D, J. (1997). *Le métalangage*. Paris : Armand Colin/Masson.
- Robin, R. (1992). La brume-langue, *Le gré des langues*, n° 4.
- Tansi, L. S. (1979). *La vie et demie*. Paris : Seuil.

Liste des abréviations :

L₁ = langue primaire = le français, langue d'expression des auteurs susmentionnés

L₂ = langue secondaire, donc étrangère à la langue primaire L₁ : le malinké, le baoulé, l'agni et l'anglais dont fait usage Ahmadou Kourouma, Jean Marie Adiaffi et Sony Labou Tansi.

L₃ = langue secondaire à la langue primaire L₁

(X) = l'iman

(Y) = le vieillard à la barbe blanche qui prie devant tout le monde le vendredi, les jours de fêtes et même cinq fois par jour

<=> = équivaut à

M₁ = mot issu du lexique de la langue primaire L₁

M₂ = mot étranger à la langue primaire L₁, donc appartenant au lexique de la langue L₂